

**Intervention de Monsieur Abdelkader MESSAHEL,  
Ministre Délégué chargé des Affaires Maghrébines et  
Africaines sur le sous-thème  
« Gouvernance dans le développement »  
lors du 9ème Forum pour le partenariat avec l'Afrique.  
Alger, le 12 novembre 2007**

**Intervention de Monsieur Abdelkader MESSAHEL,  
Ministre Délégué chargé des Affaires Maghrébines et Africaines  
sur le sous-thème  
« Gouvernance dans le développement »  
lors du 9ème Forum pour le partenariat avec l'Afrique.  
Alger, le 12 novembre 2007**

**Madame la Présidente,**

Permettez moi de commencer par dire que c'est un heureux et très opportun choix pour l'Afrique et pour ses partenaires au développement que d'avoir accepté de placer cette 9<sup>ème</sup> session du Forum pour le Partenariat avec l'Afrique sous le thème de la gouvernance et le développement.

Ce choix est judicieux dans ses fondements tout comme dans les attentes qui le sous-tendent.

Parmi les fondements, il y a, tout d'abord, l'évolution qualitative des préoccupations de l'Afrique en matière de développement ainsi que celles des populations africaines dans leur légitime quête du bien être et de l'épanouissement. La fin de la guerre froide, la globalisation, la formation accélérée de grands espaces économiques intégrés et l'instauration progressive de nouvelles normes, règles et équilibres, ont vite généré pour l'Afrique de nouveaux dangers de marginalisation de ses intérêts et de ses préoccupations.

Il y a, en second lieu, le fait que dans la nouvelle configuration des relations politiques et économiques internationales, l'Afrique nourrit l'ambition d'être un acteur influent et non un sujet passif. En d'autres termes, notre continent a pris conscience de l'importance des atouts dont il dispose et de l'urgente nécessité de se doter des moyens les plus appropriés pour les exploiter et pour les rentabiliser au service exclusif de ses propres populations.

Cette prise de conscience s'est traduite par l'adoption d'une vision nouvelle en matière de développement, mais aussi en matière d'organisation politique, institutionnelle et économique. Cette vision repose sur la rupture avec les pratiques du passé et la promotion de tous les leviers favorables à l'insertion progressive et harmonieuse du continent dans la dynamique globale de mondialisation. L'appropriation et la responsabilisation des destinées du continent sont les fondations de cette nouvelle vision.

Au plan continental, cette prise de conscience s'est traduite par la mise en place d'une nouvelle architecture institutionnelle dans laquelle les principes, les objectifs et les instruments servant la paix, la stabilité, l'Etat de droit, la démocratie, la libre initiative, la justice, la participation populaire et la représentation parlementaire des peuples occupent une place primordiale.

Les efforts déployés dans ce cadre donnent aujourd'hui à l'Afrique quelques motifs de satisfaction et de puissantes raisons pour persévérer dans cette voie.

De fait, le nombre de conflits armés a été ramené de treize à trois – soit le Soudan, la Somalie et le Sahara Occidental - lesquels sont pleinement encadrés par des initiatives africaines ou internationales pour faciliter leurs solutions. La mise en place de l'Architecture africaine de paix et de sécurité est en bonne voie, y compris en ce qui concerne le système de prévention des conflits et le déminage. Le Parlement pana africain atteste de la vitalité et de la reconnaissance de la représentation populaire, le conseil économique, social et culturel assoit le rôle croissant reconnu aux partenaires sociaux et aux organisations de la société civile, alors que la cour africaine de justice travaille à l'ancrage normatif et institutionnel de la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Les efforts se poursuivent dans cette même voie.

Au plan national, l'écrasante majorité des pays africains, si ce n'est la totalité, mènent, dans ce même esprit, de profondes réformes institutionnelles, politiques et économiques. Les premiers résultats déjà perceptibles de ces réformes sont aussi motifs à satisfaction. Les espaces démocratiques s'élargissent, le pluralisme politique et médiatique se développe, l'urne devient le passage obligé pour l'accession au pouvoir, alors que les fondements et surtout la culture de l'état de droit se développent. Les taux de croissance réalisés sont honorables et les perspectives sont moins sombres, en dépit de la persistance de la pauvreté, des pandémies et surtout d'un environnement international encore foncièrement défavorable aux économies africaines et à leurs besoins.

Ces dynamiques de changement et de transformation nationale et continentale dans lesquelles les pays africains se sont engagés individuellement et collectivement convergent vers un seul objectif fondamental : inscrire le continent dans la voie de la modernité, de la compétitivité et de la prospérité par la valorisation de ses propres potentialités et par une exploitation rationnelle de ses nombreux atouts. Ces atouts sont, faut-il le rappeler, sa population, ses espaces inexploités, ses immenses ressources naturelles presque encore à l'état vierge, l'abondance de ses eaux, la densité de ses forêts, et aussi l'importance croissante de ses marchés, pour ne citer que ceux-là.

## **Madame la Présidente**

Le dénominateur commun à ces réformes continentales et nationales tient en un seul mot : la promotion de la bonne gouvernance et la mise en place des instruments nécessaires à cette fin.

Dans cette une entreprise de longue haleine, dans laquelle elle s'est engagée par conviction, et certainement ni sous la pression ni sous les injonctions extérieures, l'Afrique entend consentir les efforts nécessaires et mobiliser à cette fin les moyens dont elle dispose. Elle entend aussi y impliquer activement ses partenaires au développement.

La nouvelle architecture institutionnelle continentale mentionnée plus haut, le Nepad, ainsi que le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs répondent à cette logique de mobilisation d'ensemble.

L'éloquent exposé que le Professeur Adededji vient de nous présenter sur le mécanisme africain d'évaluation par les pairs atteste de l'importance que l'Afrique accorde de plus en plus, à travers cet instrument qui reste unique en son genre, à la promotion de la bonne gouvernance dans les différents domaines d'activités et de la disponibilité des pays africains qui se sont volontairement soumis à l'exercice d'évaluation par les pairs à favoriser l'instauration de modes et de méthodes de gouvernement et de gestion conformes aux normes et règles universelles.

Ce mécanisme commence à peine à révéler toute l'étendue de son utilité à la promotion de la bonne gouvernance en Afrique. A travers les cinq revues réalisées à ce jour, il a permis à chaque pays de mieux connaître ses réalités, de prendre conscience de ses points forts, de cerner de près les défis à relever et de définir les programmes appropriés à mener.

Ce mécanisme a permis également de souligner les faiblesses institutionnelles, gestionnelles, économiques, organisationnelles et autres qui entravent les dynamiques de développement et de modernisation des sociétés africaines. Il a, enfin, permis de recenser un important capital de bonnes pratiques africaines, lesquelles apparaissent comme un important gisement d'expériences et d'enrichissement mutuel entre les pays africains eux-mêmes.

L'Afrique entend consolider le caractère purement africain de ce mécanisme, d'abord par l'amélioration constante de son fonctionnement, ensuite par sa

mise à l'abri de toute utilisation politicienne ou de toute tentative possible de son instrumentalisation interne, ou encore plus externe, à des fins de pression ou toute autre que celle pour laquelle il a été créé.

S'agissant de l'implication des partenaires au développement dans la promotion de la bonne gouvernance sur le continent, l'Afrique a tout naturellement beaucoup d'attentes. Permettez moi d'en rappeler quelques unes dans les domaines les plus pressants et dans lesquels les effets sur les processus de transformation, de développement et de modernisation des sociétés africaines seraient certainement les plus visibles.

Il s'agit d'abord d'œuvrer à l'amélioration des fondamentaux de la gouvernance à l'échelle globale.

Faut-il rappeler, à cet égard, que le blocage du cycle de Doha pénalise d'abord et surtout les producteurs de coton africains, aggrave leur précarité et entrave les perspectives de développement et de modernisation de leurs pays respectifs. La persistance de la faiblesse des investissements étrangers renchérit les coûts de production et alimente un chômage déjà endémique en dépit des importants efforts consentis pour attirer les capitaux. La fermeture des marchés des pays développés réduit les perspectives d'exportation des produits africains et limite les capacités de production et d'accumulation sur le continent. Les lacunes persistantes dans les dispositifs de lutte contre les corrupteurs dans les pays développés entravent le combat livré aux corrompus et à la corruption dans les pays africains et contribuent toujours à ternir l'image et les efforts du continent pour se débarrasser de ce fléau. Les politiques de migration choisies sont ouvertement justifiées par les équilibres du marché international du travail au mépris des graves implications de l'exode des compétences sur le développement des pays africains. La liste est malheureusement longue.

Il s'agit, ensuite, d'accompagner concrètement l'Afrique dans le domaine de la prévention et du règlement des conflits tout comme dans celui de la préservation de la paix après les conflits, domaines dans lesquels le continent met en œuvre des mesures audacieuses et des mécanismes novateurs. Qu'il s'agisse du système d'alerte précoce, de la force africaine, de la lutte contre le terrorisme, du déminage ou tout simplement des secours humanitaires, de vastes possibilités s'offrent aux partenaires au développement en vue de contribuer au succès des efforts propres de l'Afrique. Il en est de même dans le domaine du développement économique et social, de grandes opportunités se présentent aussi pour que les partenaires apportent un appui effectif pour conforter l'Afrique dans son action en vue de la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement et des autres objectifs de développement.

Il s'agit, enfin, d'accompagner les pays africains qui le souhaitent dans la mise en œuvre des programmes d'action issus des processus d'évaluation et destinés à améliorer la gouvernance dans les différents domaines d'activités.

**Madame la Présidente,**

Nous ne doutons pas que notre Forum a, justement, un rôle important à jouer pour contribuer à l'élan pris par l'Afrique. Les recommandations que nos travaux dégageront mais aussi nos actions devront aller dans ce sens.

Notre partenariat demeure soumis au test du temps mais aussi des actions concrètes.

**Je vous remercie.**